

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Juillet 2014

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 7 juillet 2014	
Fête du 1 ^{er} août	La Municipalité a adjugé la fourniture et le tir d'un feu d'artifice du 1 ^{er} août.
Complexe scolaire	La Municipalité a adjugé le remplacement du sèche-linge de l'appartement de service.
Vestiaires et buvette du terrain de football de Saint-Amour	La Municipalité a adjugé l'installation de radiateurs raccordés à la nouvelle chaudière.
Permis LATC <i>Rte de la Goille 10</i>	La Municipalité a pris acte du projet de création d'un local technique pour installer un chauffage thermique à gaz, ainsi que de réfection de la porte du garage et a constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.
Déchetterie des Gavardes	La Municipalité a adjugé la fourniture et pose de deux cylindres pompiers à la déchetterie des Gavardes.
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé la fondation Quatre Pattes à tenir un stand d'information sur la place du Forum le 17 novembre 2014.
Séance de la Municipalité du 14 juillet 2014	
Personnel communal	<ul style="list-style-type: none"> • La Municipalité a prolongé la mission temporaire de M. Pierre-André Delisle, en qualité de chauffeur de bus scolaires à temps partiel, du 25 août 2014 au 3 juillet 2015. • La Municipalité a prolongé la mission temporaire de M. Henri Monney, en qualité de chauffeur de bus scolaires à temps partiel, du 25 août 2014 au 3 juillet 2015.
Ancien collègue	La Municipalité a adjugé la réparation d'une paroi d'isolation de la chaudière.
Permis LATC <i>Rte de Pierre-Ozaire 38</i>	La Municipalité a pris acte du projet de remplacement de la cheminée de salon et d'installation d'un porche d'entrée et a constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 17</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de deux parois coupe-vent dans le jardin et a constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Ch. de la Porat 2</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 32 m ² et a constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.

OBJETS	COMMUNICATIONS
Entretien des routes communales et places	La Municipalité a adjugé des marquages au sol sur diverses voies communales.
Séance de la Municipalité du 21 juillet 2014	
Fête du 1 ^{er} août	La Municipalité a adjugé des prestations de régie pour la manifestation du 1 ^{er} août.
Personnel communal	<ul style="list-style-type: none"> • La Municipalité a accepté d'accueillir M. Americo Marques pour un programme d'emploi temporaire subventionné au service de la voirie, du 15 juillet au 10 octobre 2014. • La Municipalité a accepté d'accueillir M. Michel Montavon pour un programme d'emploi temporaire subventionné au service de la conciergerie, du 17 juillet au 16 octobre 2014.
Agora	La Municipalité a adjugé le remplacement de deux extincteurs.
Permis LATC <i>Ch. des Girolles 5</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture du garage sur une surface de 9.6 m ² et a constaté que ces travaux ne nécessitent pas d'autorisation particulière.
Entretien du réseau d'eaux usées et claires	La Municipalité a adjugé le contrôle caméra des canalisations d'eaux usées et claires du chemin des Humberts.
Déchetterie des Gavardes	<p>La Municipalité a procédé aux adjudications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Aménagement d'un escalier dans le talus, côté est du garage des bus scolaires. – Pose d'une main-courante pour l'escalier aménagé dans le talus. – Fourniture et pose de la signalétique des bennes de la déchetterie. – Fourniture et pose d'une paroi grillagée dans le garage des bus scolaires, destinée à créer un local pour le matériel des pompiers.
Association accueil petite enfance réseau d'Oron APERO	En date du 11 juillet 2014, l'Office de l'accueil de jour des enfants a délivré une autorisation à l'APERO, relative à l'exploitation de l'institution d'accueil collectif de jour parascolaire « Les Potirons, UAPE » dans les classes du Collège du Jorat, valable dès le 25 août 2014.
Autorisation de police	Le Service de la promotion économique et du commerce a délivré une autorisation de collecte à la fondation Fairmed, valable du 28 juillet au 18 septembre 2014, sur les territoires de plusieurs communes vaudoises, dont Savigny.
Séance de la Municipalité du 28 juillet 2014	
Véhicules et machines de travail du service de la voirie	La Municipalité a adjugé le remplacement du transporteur communal, financé par le crédit accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 30 juin 2014.
Maison de commune	La Municipalité a adjugé la remise en état des bacs à plantes, garnissant le hall du bâtiment.
Vestiaires et buvette du terrain de football de Saint-Amour	La Municipalité a adjugé la fourniture et pose d'une porte et d'un plafond anti-feu pour le local du chauffage.

